ART. 19 N° CE1106

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N º CE1106

présenté par M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 19

A l'alinéa 15, substituer au mot :	
« vertu »,	
le mot :	

« application »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel